



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 01 JUILLET 2019

----- PROCES-VERBAL

Le premier juillet deux mille dix-neuf, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire.

Date de la convocation : 27 juin 2019

Conseillers en exercice : 15

Sont présents André TOUGE, Marie-France LABORIE, Jean-Claude GAUDON, Alain DELOM, Olivier LARRIEU, Cyril ROMERO, Angélique TROTTIN, Naïma CAUSSE, Alain HERVE

Absents excusés : Rémy MEUNIER, Khader GHEZAL, Dominique MEHEUT, Nathalie LUCAS

Absents : Anne GENIN, Jérémie PASA,

Secrétaire de séance : Angélique TROTTIN

Khader GHEZAL donne procuration à Cyril ROMERO et
Dominique MEHEUT donne procuration à Angélique TROTTIN pour les délibérations

Ordre du Jour :

- Recomposition du conseil communautaire (délibération)
- Prise compétence jeunesse (délibération)
- Caution Mme Vernhet (logement école) décision
- Local bibliothèque (projet à étudier)
- Renouvellement bail gendarmerie (délibération)
- Mise en place des nouveaux conteneurs tri sélectif
- modification du tableau des emplois (délibération)
- Travaux voirie et salle polyvalente (dates)
- Questions et informations diverses

La séance débute avec la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 13 mai 2019. Il est adopté à l'unanimité par les conseillers présents.

Recomposition du conseil communautaire (délibération)

Avant les élections 2020, une nouvelle répartition du conseil communautaire a été votée pour 56 sièges en conseil communautaire. Elle se décompose comme suit :

- Mauvezin 8 sièges
- Saint-Clar 4 sièges
- Cologne 3 sièges
- Touget, Monfort et Solomiac 2 sièges chacun
- autres communes 1 siège chacune

Le conseil a voté à l'unanimité

Prise de la compétence Jeunesse (délibération)

Afin de ne pas perdre des subventions octroyées par la CAF, la communauté des communes doit prendre la compétence jeunesse. Il a été préconisé un référent local qui pourrait représenter les communes.

Le conseil communautaire a accepté ce contrat sous certaines conditions :

- nommer un référent, qui aidera la commune à gérer les animations, les dossiers de subventions, etc...
- pas de nouvelle embauche (référent interne, déjà présent sur la communauté)
- pas d'investissement important

Le conseil a voté à l'unanimité

Caution Mme Vernhet (logement école) décision

Mme Vernhet quitte le logement de l'école fin juillet. Au vu de l'état du logement, qui semble très correct et entretenu, sa caution d'un montant de 424 € lui sera restituée après état des lieux.

Local bibliothèque (projet à étudier)

La bibliothèque de Cologne est implantée depuis 1989 et n'a cessé d'évoluer durant toutes ces années. Elle occupe actuellement un local de 112 m², avec 112 m linéaire de livres, un coin enfant, un espace lecture. Il n'est par contre pas possible d'accueillir des groupes (scolaires ou privés) par manque de place.

La demande de l'association est d'étudier un nouveau projet afin d'avoir des locaux plus grands (entre 180 et 200 m²) pour :

- accueillir des groupes
- créer plus d'animations
- disposer d'un pôle multimédia
- ajouter un rayonnage « film-vidéo »
- avoir un lieu de stockage plus approprié
- avoir 2 postes de travail contre 1 actuellement

Le conseil trouve ce projet intéressant et le mettra à l'étude.

Renouvellement bail gendarmerie (délibération)

Le bail de 9 ans de la gendarmerie arrive à son terme. Il sera renouvelé jusqu'au 30 avril 2024 pour un montant de loyer annuel de 8530 € (actuellement de 8158,91 €).

Le conseil a voté à l'unanimité

Mise en place de nouveaux conteneurs tri sélectif

De nouveaux conteneurs vont être mis en place dans divers sites de Cologne au mois d'Octobre. Ceux actuellement en place seront retirés et remplacés par des grands conteneurs (1 grand équivaut à 5 bacs actuels) et accueilleront des sacs poubelles de 50 l maximum. Il faut de nouveau sensibiliser la population sur le tri sélectif, qui a montré une négligence depuis le début de l'année.

Modification du tableau des emplois (délibération)

Annie Mélac, secrétaire comptable à la mairie part à la retraite fin août, son poste sera donc supprimé.

Le conseil a voté à l'unanimité

Travaux voirie et salle polyvalente

Les travaux de voirie intra-muros débuteront le 15 juillet et la réfection du sol de la salle polyvalente la 2^e quinzaine d'août.

Les travaux de la salle des fêtes sont presque terminés.

Questions et informations diverses

Plan canicule : un relevé des personnes fragiles sur Cologne a été réalisé et des visites pourront être effectuées pour s'assurer que ces personnes ne rencontrent aucune difficultés due à la canicule.

Suit au saccage du club-house, au terrain de foot, une indemnisation par l'assurance d'un montant de 2410 € a été attribuée au club de foot, ce qui a permis de remplacer les fenêtres endommagées. Les réparations ont été prises en charge en totalité par Groupama.

Les vestiaires du stade ont fait l'objet d'une déclaration de sécheresse. Cela a permis de recevoir une indemnisation de 3410 €, qui permettra la remise en état des locaux.

Le forum des associations aura lieu le dimanche 08 septembre.

Le raccordement de la fibre a débuté et couvre 50 %. La mairie sera bientôt raccordée. Les autres quartiers seront équipés d'ici la rentrée de septembre. Chacun pourra faire la demande de mise en service auprès de son opérateur ou de GERS numérique.

Un bilan comptable pour le fonctionnement a été fait au 30 juin. Le prévisionnel était de 754 405 € et le montant réalisé est 283 334,09 €

Olivier Larrieu informe le maire que le chemin qui part de la route départementale au lotissement Saint-Saubion est encombré par l'herbe. Un nettoyage sera fait.

Marie-France Laborie demande où en sont les travaux de l'église et l'éclairage.

Séance levée à 23 h 30